

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE MINISTRE ET LA GRÈVE À L'AMERICAN SMELTING AND REFINING COMPANY

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Voudrait-il dire à la Chambre si son ministère a été approché par la Fédération américaine des ouvriers des aciéries ou par l'American Smelting and Refining Company de Buchans, à Terre-Neuve, ou encore par le premier ministre de Terre-Neuve ou le gouvernement de cette province, à propos de l'intervention possible du ministre dans la grève qui a réduit au chômage 550 mineurs à Buchans depuis juin dernier?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le député a eu l'amabilité de me faire tenir un préavis de sa question mais je n'ai rien pu trouver concernant une demande de la part de la Fédération, de la compagnie en cause, du premier ministre de Terre-Neuve ou du gouvernement de cette province, par laquelle on solliciterait l'intervention du fédéral dans ce différend ouvrier. J'imagine que la raison essentielle de ce silence, c'est que le différend relève de la compétence provinciale.

M. Peddle: Vu l'impuissance apparente du gouvernement de Terre-Neuve dans cette question et vu l'effet économique désastreux de la grève à Buchans, y a-t-il un moyen légal de mettre à contribution le talent reconnu du ministre dans ce domaine afin d'obtenir un règlement?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE BILL RELATIF À L'IMPÔT SUR LE REVENU—LA QUESTION DES DÉGRÈVEMENTS FISCAUX ET DE LA STIMULATION DES AFFAIRES

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question est en réalité celle qui a été mise de côté hier et elle se rapporte à la première question du chef de l'opposition. Je la pose au premier ministre. Étant donné que le gouvernement a remis le bill C-244 à l'étude, le premier ministre a-t-il laissé tomber ou modifié la décision qu'il a annoncée lundi de ne pas soumettre de nouvelles mesures économiques avant l'adoption du bill fiscal et, si oui, le gouvernement présentera-t-il des projets de loi afin de diminuer les impôts et de stimuler l'économie par d'autres moyens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, il est toujours extrêmement important pour nous de continuer le débat sur le bill fiscal. Nous savons tous qu'il ne faudra pas attendre trop tard à l'automne pour adopter le bill si nous voulons qu'il exerce son effet et bénéficie à des millions de gens à partir du 1^{er} janvier. Mais, si les leaders à la Chambre peuvent s'entendre pour présenter pendant de très courtes durées d'autres mesures législatives, le gouvernement ne s'y opposera pas trop catégoriquement. Il importe que tous les députés se rendent compte de la limite de temps à laquelle ils doivent faire face si le bill sur la réforme fiscale doit devenir loi et entrer en vigueur le 1^{er} janvier.

[L'hon. M. Pepin.]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE CAS DES CHÔMEURS REFUSANT DES OFFRES D'EMPLOI

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Elle découle d'un certain nombre de plaintes que j'ai reçues tout comme, sans doute, plusieurs autres députés. Vu la montée en flèche des frais de bien-être, quelles mesures les centres de main-d'œuvre prennent-ils dans tout le Canada pour se tenir au courant des emplois qui ont été offerts à des candidats aptes mais que ceux-ci ont refusés parce qu'ils préféreraient l'assistance sociale?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il me faudrait préparer un rapport complet en réponse à une question de cette portée qui met en cause les relations entre les gouvernements provinciaux et fédéral.

M. Hales: Le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il présentera bientôt un tel rapport?

* * *

• (2.50 p.m.)

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Tout à l'heure, l'honorable ministre reconnaissait que de nombreuses mises à pied ont actuellement lieu à travers le pays, surtout dans la province de Québec.

Le premier ministre de la province de Québec déclarait à Hull, dimanche dernier, qu'il a créé, durant l'année, 90,000 nouveaux emplois.

Des voix: Bravo!

M. Caouette: Je comprends qu'on applaudit vite de l'autre côté de la Chambre. Est-ce que l'honorable ministre est convaincu qu'on a créé 90,000 nouveaux emplois ou si l'on n'a pas plutôt procédé à 90,000 nouveaux renvois au Québec?

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POSSIBILITÉ DE RÉGLER LES PRIX ET LES SALAIRES

[Français]

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Je désire poser une question au très honorable premier ministre, monsieur l'Orateur.

Le 17 novembre 1941, le gouvernement du très honorable Mackenzie King imposait un régime de contrôle des prix et des salaires. Considérant maintenant la situation économique en Amérique du Nord, le très honorable premier ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement prévoit que les Canadiens seront à nouveau soumis à un régime de contrôle des prix et des salaires, à l'occasion de ce 30^e anniversaire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, il est dommage que nous ayons raté l'anni-